

# Le Gepso libère la parole des usagers à travers la création de comités au plan national et régional

Afin de favoriser la libre expression des usagers, le Groupement national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (Gepso) a créé des Comités régionaux et un Comité national d'usagers.

## Fiche technique

**Secteur :** handicap, dépendance, inclusion et protection de l'enfance

**Périmètre :** régional et national

**Cibles :** usagers, familles, professionnels impliqués

## CONSTAT DE DÉPART

Dans la pratique, beaucoup de CVS fonctionnent davantage comme des lieux d'information et de régulation du quotidien plutôt que comme des espaces au sein desquels se structure la parole des usagers. Afin d'ouvrir les possibilités de débats et de permettre à tous les usagers - et pas seulement à leurs représentants - de prendre la parole, d'autres lieux doivent être imaginés.

C'est à partir de ce constat que le comité national des usagers du Groupement national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (Gepso) a impulsé, depuis 2007, une dynamique innovante d'échanges et de participation des usagers à travers la création d'espaces de libre expression décloisonnés.

## PÉRIMÈTRE

Le Gepso regroupe 650 établissements et services publics dans les domaines du handicap, de la dépendance, de l'inclusion et de la protection de l'enfance.

Dans le cadre de son projet de promotion et de développement de l'expression et de la participation des usagers, il a mis en place :

- > des Comités régionaux d'usagers (CRU). Pour le moment, ces espaces fonctionnent dans 5 régions (Grand Est, Bretagne, Centre Est, Hauts-de-France et bientôt en PACA) et concernent les usagers accompagnés dans le secteur du handicap,
- > un Comité national des usagers (CNU), créé en 2013.

## GOVERNANCE

- Les CRU s'adossent à une structure d'accueil de la région, mobilisée pour recevoir ces événements.
- Le CNU est composé du coordinateur de chaque CRU (binôme : usager ou famille), de 4 ou 5 personnes qualifiées (qui peuvent être des usagers) et de 2 élus du conseil d'administration du Gepso.

## CONTENU DE L'ACTION

- **Les Comités régionaux d'usagers sont des espaces d'échanges ouverts où la parole est libre.** Dénués de toute hiérarchie et de tout jugement, ils sont animés par un coordinateur (de préférence un usager ou un membre de sa famille). Ils ne se substituent pas aux Conseils de la Vie Sociale (CVS) mais en sont complémentaires.

Ils réunissent trois fois par an de 60 à 100 participants, dont une majorité d'usagers et de familles. Ces réunions sont ouvertes à tous les acteurs concernés : tuteurs, curateurs, mandataires judiciaires, professionnels, directeurs d'établissement, organismes consultatifs d'usagers...

Les usagers déterminent à l'avance le thème qu'ils souhaitent aborder (exemples : la vie en établissement, les repas en institution, la vie sexuelle et affective, les vacances, la réforme de la tutelle...). Afin de ne pas sursolliciter les participants, le format d'une demi-journée est privilégié. L'échange se termine généralement par un repas convivial.

● **Le Comité national des usagers intervient dans le prolongement des travaux réalisés au plan régional. Il se réunit 3 fois par an.** Il compile les sujets et alimente une bibliothèque de référence avec des actions reproductibles.

Exemples : promotion de l'outil « Mieux me connaître pour mieux m'accompagner » lors de l'hospitalisation d'un usager, développement de l'assistance à la communication par des conseillers techniques bénévoles, formation par les usagers pour les usagers et les professionnels.

Le CNU a aussi d'autres missions :

- > représenter au niveau national les usagers des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux dans des instances telles que le CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées),
- > donner des avis sur les projets de textes et sur le Gepso concernant les usagers,
- > mener des réflexions et faire des propositions concernant les référentiels de bonnes pratiques, le droit des usagers.

## MOYEN MIS EN ŒUVRE

Les frais de transports, d'accompagnement et de repas sont pris en charge sur le budget des établissements.

Le secrétariat du CRU est assuré bénévolement par un professionnel ainsi que la gestion des rencontres (invitations, préparations matérielles).

## RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Les CRU sont des moments très attendus des usagers. Le nombre de participants est en augmentation.

Les membres des CRU développent des compétences pour parler en public et présenter des actions. Ils souhaitent de plus en plus axer leur travail sur la transmission des informations aux autres personnes de l'établissement.

La confrontation de son propre vécu avec d'autres est l'occasion d'une prise de recul. Elle permet aux usagers (et aux familles) de dépasser leur situation individuelle et favorise le développement d'une parole apaisée. Elle conduit les parties prenantes à travailler ensemble pour que les établissements soient des lieux de « bien vivre ».

Le CNU aspire à développer les CRU dans les autres secteurs du Gepso : dépendance, inclusion, protection de l'enfance. Il nourrit une volonté d'ouverture, avec un partenariat naissant avec le CNU APF, et des perspectives de rencontres en région pour les usagers entre les deux associations.

## CONDITIONS D'ESSAIMAGE

- L'engagement associatif dans un cadre clair et soutenant est nécessaire pour le développement de ces espaces de participation des usagers et le maintien de la dynamique sur le long cours.
- Chaque CRU doit pouvoir s'appuyer sur un établissements d'accueil.
- La dynamique de rencontre doit être entretenue.
- Un travail de repérage et de formation des coordinateurs potentiels doit être réalisé en direction des usagers et de leurs familles.

**Claude Veisse,**  
Président du CNU du Gepso

*Susciter une parole  
qui doit être entendue »*

*Ce type de démarche suppose  
d'être ouvert et de ne pas avoir  
d'a priori. L'unique objectif  
est de susciter une parole qui doit  
être non seulement écoutée mais  
aussi entendue, dans un esprit  
de co-construction.*

## > Pour aller plus loin

### Gepso

64, rue du Dessous-des-Berges  
75013 PARIS

TÉL. : 01 44 68 84 60

Contact : Claude Veisse,  
Président du CNU Gepso

Courriel : [claud.veisse@sdis54.fr](mailto:claud.veisse@sdis54.fr)

### Site Internet :

[www.Gepso.com/info@Gepso.com](http://www.Gepso.com/info@Gepso.com)